

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

Réhabilitation du Pont d'ARZ sur la RD 14

SEPTEMBRE 2019



DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Service GTN OA

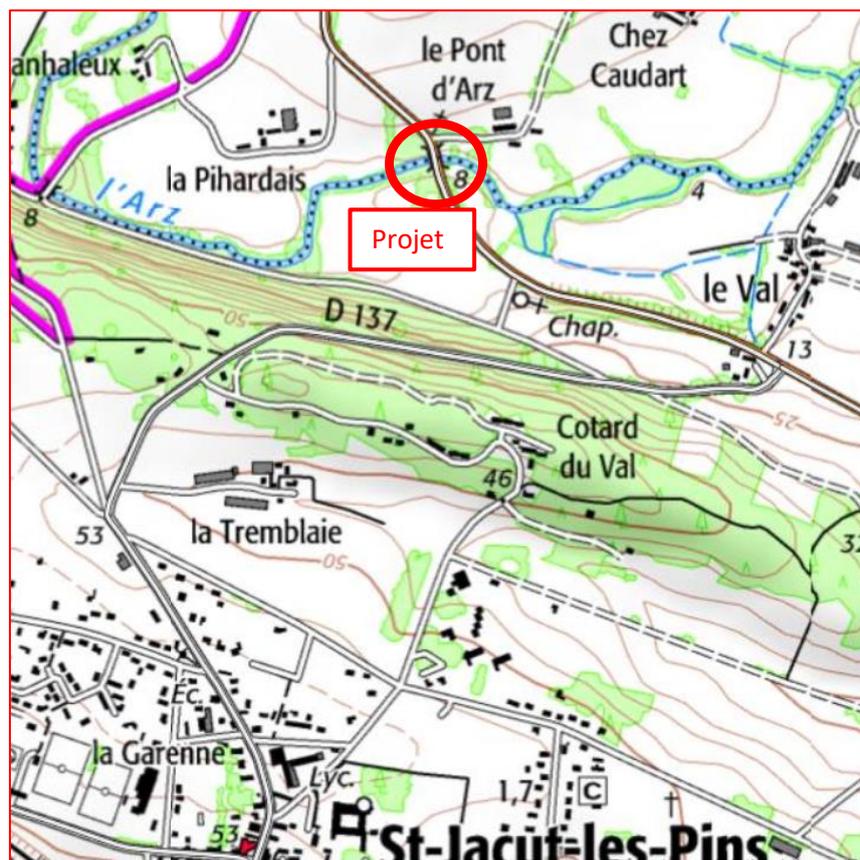
Objet de l'opération

Dans le cadre du programme d'entretien 2019 des ouvrages d'art départementaux, le département du Morbihan a décidé d'engager des travaux de réhabilitation du pont dit PONT D'ARZ sur la rivière l'ARZ, cet ouvrage porte RD14 au PR 8+543 sur la Commune de SAINT JACUT LES PINS.

Le trafic sur cet axe secondaire s'élève à 1 400 Tmja véhicules par jour, dont 1 % de PL

Ces travaux permettront de pérenniser la structure de l'ouvrage voûte en maçonnerie naturelle et améliorer protection de l'ouvrage face au crues.

Plan de situation



Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement – SGTN - SOA

Montant de l'opération : 140 000 € TTC

Organisation des travaux

Les travaux se dérouleront en deux phases successives.

- Le démarrage est prévu le 16/09/2019 pour une durée prévisionnelle 14 jours avec une déviation du trafic,

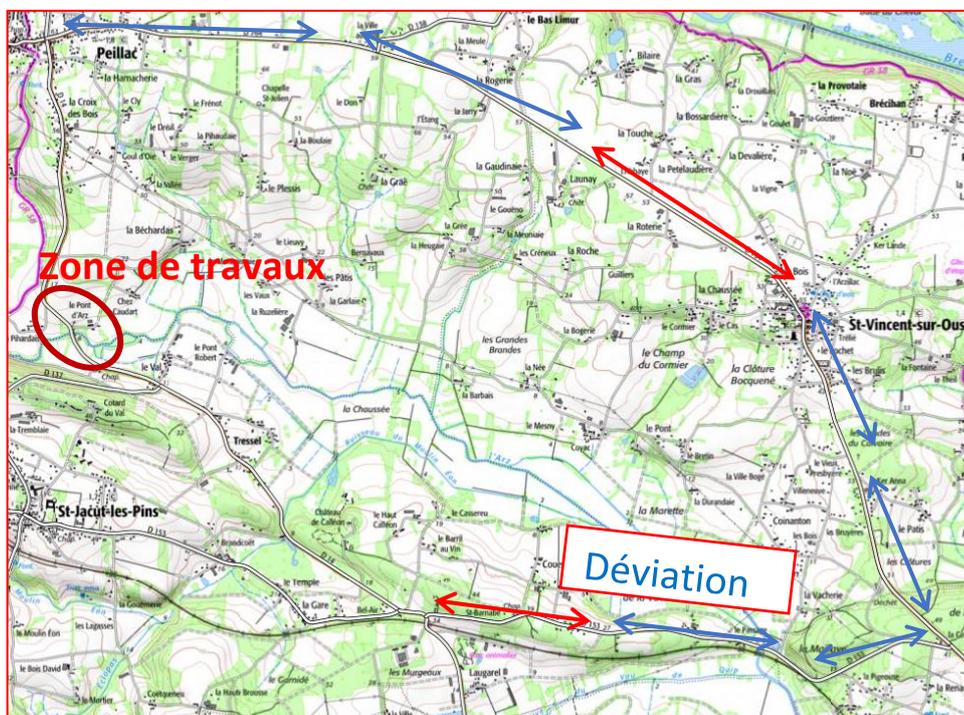
La 1^{ère} phase comprenant : la mise en place des batardeaux en rivière pour la mise à sec de la zone de travail, les terrassements de perrés et les remblais d'assises des perrés de maçonnerie.

- La deuxième phase avec un alternat par feux KR11 ou K10.

La 2^{ème} phase comprenant : le nettoyage général de l'ouvrage, la construction des quatre ¼ de cônes des perrés en pierres de granit, et la réfection des parements de pierres naturelles des murs et de la voûte

Information sur la Déviation durant les travaux

Phase 1 : Les travaux nécessiteront la mise en place d'une déviation suivant le plan ci-dessous :



Phase 2 : Les travaux seront réalisés sous circulation alternée KR10 par feux tricolores, aux heures de pointes la circulation sera guidée par un alternat manuel K10.



Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des Routes et de l'Aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr